

Votre séjour aux Turks & Caïcos

Formalités

Formalités COVID-19 (Au 14/09/2021)

Les passagers âgés de 16 ans et plus doivent détenir la preuve qu'ils ont été entièrement vaccinés contre Covid-19 avec un vaccin approuvé (Pfizer/BioNTech, Moderna, AstraZeneca, Comirnaty, Spikevax, Vaxzevria ou Johnson et Johnson/Janssen) à au moins 14 jours avant le voyage. Les passagers doivent détenir une copie papier de leur certificat ou une copie numérique téléchargée sur le portail TCI Assured.

Cela ne s'applique pas aux passagers qui détiennent la preuve qu'ils ne peuvent pas être vaccinés pour des raisons médicales.

Les passagers âgés de 10 ans et plus doivent détenir un test d'antigène effectué via un écouvillon nasopharyngé ou un certificat de test RT-PCR, NAA, ARN ou moléculaire négatif d'un laboratoire accrédité obtenu dans les 3 jours avant le voyage. Les tests d'anticorps ne sont pas acceptés.

Cela ne s'applique pas aux résidents de retour qui ont été entièrement vaccinés contre Covid-19 dans les îles Turques et Caïques (TCI), à condition qu'ils aient reçu la deuxième dose du vaccin au moins 2 semaines avant le voyage et qu'ils figurent sur le registre TCI des personnes vaccinées dans le TCI.

Les passagers doivent détenir une [pré-autorisation de voyage](#) 24 heures avant le voyage. Les passagers dont l'autorisation expire avant l'arrivée se verront refuser l'entrée. Les passagers dont l'autorisation expirera avant l'arrivée doivent s'assurer d'en obtenir une nouvelle, et un nouveau test Covid-19 négatif.

Les passagers doivent détenir une assurance voyage qui couvrira les frais de traitement médical, de rapatriement, d'hospitalisation, de visites chez le médecin, d'ordonnances et d'ambulance aérienne.

PASSEPORTS, VISAS ET DOUANES

Un passeport valide six mois après la date de départ des Bahamas est nécessaire. En cas de non-respect de cette règle lors d'un transit par les États-Unis, l'embarquement sera systématiquement refusé par les compagnies aériennes.

Tout transfert ou transit par les États-Unis impose le respect des règles d'accès au territoire américain : détention d'un passeport électronique conforme aux exigences du programme d'exemption de visa ou visa préalable accordé par un consulat des États-Unis (voir rubrique Entrée / Séjour de la fiche États-Unis).



Informations Supplémentaires

SANTÉ

Il est conseillé de mettre à jour les vaccinations habituelles : diphtérie-tétanos-poliomyélite (DTP), ainsi que hépatites A et B et coqueluche.

Afin de faire face aux frais d'hospitalisation et aux dépenses de santé, parfois très élevés à l'étranger, il est recommandé de disposer d'un contrat d'assistance ou d'une assurance permettant de couvrir tous les frais médicaux et de rapatriement sanitaire. Ces frais ne pourront en aucun cas être pris en charge par l'ambassade de France sur place.



LANGUE

La langue officielle est l'anglais.

DÉCALAGE HORAIRE

Il y a 7 heures de décalage entre l'archipel et la France (lorsqu'il est 12h à Paris, il est 17h à Grand Turk) - en hiver, il y a 6h de décalage (lorsqu'il est 12h à Paris, il est 18h à Grand Turk).

ÉLECTRICITÉ

120/240 Volts/60 Cycles. Prévoyez impérativement un adaptateur.

TÉLÉPHONE

- De la France vers l'archipel : 001 (649) + code régional (94) + le n° à 5 chiffres
- De l'archipel vers la France : 00 + 33 + numéro du correspondant (sans le 0 initial).

MONNAIE

Le dollar américain est la monnaie unique (USD).



SÉCURITÉ

Il convient d'y respecter les mesures de prudence inhérentes à tout séjour dans des zones particulièrement touristiques. La prudence est recommandée en cas d'abord par des inconnus : les intéressés peuvent avoir des intentions malhonnêtes, et proposer des boissons ou des aliments pouvant contenir des tranquillisants.

En cas de perte de carte bancaire, il est conseillé de faire immédiatement opposition.

Il est interdit de photographier des installations militaires ou des bâtiments et sites devant lesquels stationnent des militaires ou membres des forces de l'ordre.

Nous vous recommandons :

- de proscrire les signes extérieurs de richesse et voyager « léger »
- de ne pas laisser vos sacs et appareils photos sans surveillance
- d'utiliser les coffres dans les hôtels quand il y en a
- d'emporter avec vous une photocopie de vos documents (passeport, permis de conduire...) et de transmettre à notre agence une copie scannée, ce qui nous permettra de réagir très vite auprès des autorités consulaires de votre pays

Une permanence consulaire peut intervenir en cas d'urgence :

Ambassade de France au Panama (compétent pour les Bahamas)

Plaza de Francia - Las Bovedas, San Felipe

AP 081607945 Panama

Tel : +507 211 62 00

Tél portable de permanence : +507 66169040
